

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION MARDI 12 JANVIER 2021 / 10h-12h30

# **VISIOCONFERENCE**

## **BUREAU**

<u>Etaient présents</u>: M. Azzedine TAIBI (président), M. Jean-Pierre RESPAUT (vice-président); Ginette BATY-TORNIKIAN (secrétaire); M. Christophe LIEVIN (trésorier); M. Sébastien JACQUOT (secrétaire adjoint)

Etaient représentés :

Etaient excusés :

## **MEMBRES DE DROIT**

<u>Etaient présents</u>: Mme Catherine BELUZE (Valophis Habitat); M. André JOAQUIM (Plaine Commune); M. Marian SYPNIEWSKI (Seine-Saint-Denis habitat)

<u>Etaient représentés</u>: Mme Meriem DERKAOUI (Conseil départemental de Seine-Saint-Denis) a donné pouvoir à Benoît POUVREAU; M. Henrique RIBEIRO (Champigny-sur-Marne) a donné pouvoir à Mme Patricia CASTEJON

Etaient excusés : M. Damien VANOVERSCHELDE (Hauts-de-Seine Habitat)

## **MEMBRES ACTIFS**

<u>Etaient présents</u> : Mme Bernadette BLANCHON (ENSVP) ; M. Jean-Paul LE GLOU (adhérent individuel)

<u>Etaient représentés</u> : M. Olivier MEIER (Seine-Saint-Denis Tourisme) a donné pouvoir à Mathilde CHRISTNACHT

<u>Etaient excusés</u> ; M. Francis DUBRAC (Office de tourisme Plaine Commune Grand Paris) ; Mme Hélène SALLET-LAVOREL (Val-de-Marne Tourisme)

<u>Autres présents</u>: Mme Emmanuelle BITON, cheffe de la mission tourisme (Plaine Commune); Mme Milena CRESPO, animatrice (Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France); Mme Marie-Pierre DEGUILLAUME, directrice-conservatrice du Musée d'Histoire Urbaine et Sociale (Ville de Suresnes); Mme Charlotte GEAI, volontaire en service civique (Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France)

Nombre de participants : 17. Votes : 13

# DÉROULÉ

# ❖ POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CA DU 7 OCTOBRE 2020 (Plaine Commune)

L'approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 7 octobre 2020 a été reportée au prochain conseil d'administration, compte-tenu d'une erreur d'annexe (procès-verbal de janvier 2020).

#### ❖ POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : PLAN D'ACTIONS 2021

Les principales actions pour l'année 2021 ont été soumises à la discussion et à l'approbation des administrateurs.

#### A. COLLOQUE INTERNATIONAL « DES CITES-JARDINS POUR LE XXIème SIECLE »

Une présentation du travail mené par le comité d'organisation et le comité scientifique sur l'année 2020 a été présentée (appel à communication, évaluations des candidatures, proposition d'un programme prévisionnel, partenaires, recherche des financements).

- → Compte-tenu du contexte sanitaire actuel, les administrateurs ont voté le report du colloque d'un an, en juin 2022. Le report doit permettre de :
  - Maintenir l'événement en présentiel au Théâtre Jean Vilar
  - Développer la recherche de financements et de subventions
  - Réintégrer le programme de la Biennale d'architecture et de paysage de la Région Ile-de-France également reportée en 2022

Les administrateurs ont insisté sur l'importance de conserver une dynamique de travail en 2021.

## [ECHANGES]

- C. Lievin : 30.000 € de financement propre signifierait d'engager 6 mois de trésorerie sur l'année de réserve.
- J.-P. Respaut : avec le report des élections départementales et régionales en juin 2021, très peu d'élus seront disponibles à ce moment-là.

Bernadette Blanchon : les bémols du report sont qu'il y aura beaucoup de reports en 2022. Il y avait également une attente importante pour porter le débat de la Butte-Rouge à l'échelle scientifique et internationale du colloque.

- J.-P. Le Glou : le colloque va représenter une étape essentielle dans le développement de l'association. Les enjeux dépassent le simple événement, notamment en termes de construction de réseau. Il serait intéressant de proposer, à la place, aux personnes qui devaient venir des visites.
- B. Pouvreau : il faut profiter de ce délai supplémentaire pour préparer les actes et conserver une dynamique. Nous devons demander aux intervenants de préparer leur texte.
- M. Sypniewski: propose de faire des vidéos des intervenants pour garder une dynamique en 2021.

B. Pouvreau : il faut établir un dialogue avec l'éditeur pour engager la prestation sur 2021 car la Région Ile-de-France permet des actions échelonnées dans le temps.

#### B. LES 10 ANS DU PRINTEMPS DES CITES-JARDINS

Le colloque devait marquer l'ouverture de la 10<sup>ème</sup> édition du Printemps des cités-jardins qui aura lieu du 5 au 20 juin 2021. Plusieurs possibilités ont été évoquées par les administrateurs afin d'avoir un événement marquant pour cette édition :

- Réalisation d'un concours de photographies prises durant les visites de l'événement, sur les réseaux sociaux
- Organisation d'un événement à Paris, permettant de relancer les contacts établis avec la Ville
- Travailler sur la mémoire de l'association : du réseau et le lancement d'un événement commun il y a 10 ans à aujourd'hui. Recueil de points de vue, d'avis...
- Conduire des actions envers les habitants

Concernant la conception et les impressions des affiches :

- Les villes d'Argenteuil, de Dugny et de Champigny-sur-Marne ont indiqué ne pas pouvoir prendre en charge cette année la conception et/ou l'impression des affiches
- Seine-Saint-Denis habitat n'a pas les capacités en interne pour produire ces documents (externalisation de la communication)
- Plaine Commune : transmettre les caractéristiques de la demande afin de voir ce qu'il est possible
- La ville de Suresnes prendra en charge en ultime recours

## [ECHANGES]

- J.-P. Respaut : est sceptique sur l'intérêt d'un événement physique à un endroit précis pour marquer les 10 ans du Printemps, au vu de la dimension régionale de l'événement.
- G. Baty-Tornikian: il faut faire une action de mise en valeur de l'ensemble des cités-jardins
- M. Crespo: évoque la possibilité d'un concours photographique
- B. Pouvreau : une première relation avec la Ville de Paris avait eu lieu à l'occasion de l'édition 2019 du Printemps des cités-jardins. Si on veut un lieu central, Paris est stratégique. Il faut relancer les contacts.
- A. Taïbi : il faut organiser une petite délégation pour rencontrer l'élue au tourisme et culture de la Ville de Paris.
- J.-P. Le Glou : ces 10 ans sont une opportunité de travailler sur la mémoire de l'association.
- E. Biton : une exposition sur les 10 ans du local « Mémoires de cité-jardin » avait été faite en 2019. Ce sont des ressources qui peuvent être exploitées.
- J.P. Respaut : il faut conduire des actions envers les habitants. Il est important de veiller à ce que l'association ne développe pas un certain entre-soi en laissant de côté ceux qui habitent dans les cités-jardins. Nous pourrions mettre au point des feuillets d'aide-mémoires aux locataires pour leur

montrer qu'ils habitent un patrimoine et qu'ils ne sont pas les seuls à y habiter. Il faut également tenir compte de la mémoire de ceux qui y habitent.

A. Taïbi: l'implication des habitants est aussi un travail préparatoire pour le colloque.

- C. Lievin: au-delà du travail de mémoire, les habitants ne vivent pas dans des « cités-jardins musées ». Il faut également travailler avec les bailleurs adhérents de l'association. Qu'est-ce-qu'on propose en direction des habitants ? Quels services on propose aux bailleurs ?
- M. Crespo: précise les actions menées avec les habitants par l'association (projet épistolaire, actions du contrat de ville, rucher pédagogique) et ses adhérents (visites avec les habitants, parcours historique...).
- J.P. Respaut : il s'agit d'initiatives locales et ponctuelles. Il faut davantage coordonner ces actions. En ce sens, une réunion avec les bailleurs pour écouter leurs envies pourrait être organisée.
- B. Pouvreau : le Printemps des cités-jardins serait également l'occasion d'intégrer les propriétaires habitants. L'association a été à plusieurs reprises sollicitée par des habitants esseulés dans le cadre de démolitions (cité-jardin de Créteil, cité de Gaston Bardet à Strasbourg).

## **Décisions prises :**

- → Organiser une réunion avec l'élu au tourisme et à la culture de la Ville de Paris.
- → Organiser une réunion avec les bailleurs.

# C. PROJET RECUEIL DE MEMOIRES DES HABITANTS DE LA POUDRERIE

Suite à des échanges avec le bailleur Saint-Saint-Denis habitat et la Ville de Livry-Gargan, il est proposé de travailler en 2021 à un projet de recueil de mémoires et de témoignages des habitants du quartier de la cité-jardin de la Poudrerie à Livry-Gargan. Ce projet s'inscrit également dans le projet de réhabilitation en cours. La présentation détaillée du projet est dans le document de travail.

→ Les administrateurs ont approuvés ce projet ainsi que l'envoi d'un courrier co-signé par la Ville, le bailleur et l'association à destination des habitants et la constitution d'un comité d'appui au sein de l'association qui peut être sollicité si besoin sur les aspects scientifiques du projet.

# [ECHANGES]

- M. Sypniewski: invitera l'animatrice et la volontaire en service civique aux réunions avec les locataires quand celles-ci pourront reprendre. La cité-jardin de la Poudrerie a été labellisée « Patrimoine d'intérêt régional ». Si le contexte sanitaire le permet, l'inauguration de cette plaque pourra faire partie intégrante de ce projet.
- S. Jacquot : ce projet répond à plusieurs objectifs de l'association : l'implication des habitants et la démarche scientifique. C'est un levier de sensibilisation de l'ensemble des membres de l'association.

# D. REPRISE DES COMMISSIONS THEMATIQUES

Il a été proposé de reprendre les commissions thématiques pour l'année 2021. Les administrateurs ont approuvé les principes suivants :

- Commission « promotion-valorisation » : travail sur la création d'une mallette pédagogique sur les cités-jardins en concertation avec les services des publics et les services éducatifs des structures adhérentes
- Commission « préservation-rénovation » : reprendre le travail sur la constitution d'un dossier sur les protections juridiques appliquées aux cités-jardins, réfléchir à la création de documents de recommandations architecturales et paysagères, possibilité de mettre à profit la demande de bénévolat de Mme Clabaut sur cette commission.

## **❖** POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 09/02/2021

## A. DEROULE

Le déroulé a été présenté aux administrateurs qui ont voté à l'unanimité la tenue de l'Assemblée générale en visioconférence.

#### **B. INVITATION**

Les administrateurs ont voté pour la carte de vœux n.1.

## C. RAPPORT D'ACTIVITES 202 ET PLAN D'ACTIONS 2021

Les administrateurs ont été renvoyés au document de travail du conseil d'administration pour le détail du bilan d'actions 2020 et le plan d'actions 2021.

Charlotte Geai, volontaire en service civique de novembre 2020 à juin 2021, a présenté les activités qu'elle a réalisées depuis son arrivée soit la mise en place d'un quiz thématique hebdomadaire tous les mercredis, sur Instagram; la réalisation d'activités pédagogiques numériques (puzzles, motmêlés, transposition des quiz en ligne) regroupées au sein d'une nouvelle page « Les outils pédagogiques » sur le site internet de l'association; le soutien à la préparation de la visite virtuelle sur les cités-jardins de Plaine Commune montée par l'Office de tourisme Plaine Commune Grand Paris avec le soutien de Plaine Commune – VPAH.

## ❖ POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

## A) COTISATIONS 2021

Il a été proposé de soumettre à l'Assemblée générale le renouvellement des montants des cotisations actuels. 

Les administrateurs ont approuvé ce principe.

## B) BILAN FINANCIER 2020 ET BUDGET PREVISIONNEL 2021

Le bilan budgétaire est en cours d'établissement par le cabinet comptable. Le Trésorier a présenté le budget prévisionnel avec et sans la simulation du coût financier du colloque.

## C) QUESTIONS DIVERSES

- → Les administrateurs ont approuvé la réouverture du local « Mémoires de cité-jardin », classifié en ERP de type M (commerces), catégorie 5.
- → Il a été proposé, avec l'accord du Trésorier, de prendre un abonnement professionnel à un système de visioconférence.